

Déclaration de succession des Iles Salomon aux Conventions de Genève

Par le dépôt d'instruments auprès du gouvernement suisse, le 6 juillet 1981, les Iles Salomon ont formulé une déclaration de succession dans la participation aux quatre Conventions de Genève du 12 août 1949 pour la protection des victimes de la guerre, en vertu de leur ratification antérieure par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Cette déclaration de succession a pris effet rétroactivement à la date de l'indépendance des Iles Salomon, soit le 7 juillet 1978.

C'est le 149^e Etat qui devient Partie aux Conventions de Genève du 12 août 1949.

Décès du D^r R. Käser

La Croix-Rouge déplore le décès subit d'un ami et collaborateur de longue date: le docteur-médecin Reinhold Käser, qui s'est éteint à Berne le 29 juin 1891, à l'âge de 71 ans.

Après des études aux universités de Genève, Zurich, Kiel et Berne, le D^r Käser a exercé la médecine à Soleure, puis à Berne, de 1943 à 1960. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages médicaux.

Il occupa le poste de médecin en chef de la Croix-Rouge suisse de 1954 à 1958. Promoteur d'un enseignement populaire de secourisme et de sauvetage, il fut le président très dynamique de la Commission médicale de premiers secours et de sauvetage de la Croix-Rouge suisse, de 1973 jusqu'à sa mort. Il était en même temps membre d'honneur de la Croix-Rouge suisse et membre de son Conseil de direction.

De 1960 à 1973, le général de division R. Käser remplit la haute fonction de médecin en chef de l'armée suisse. Il était en outre le représentant de la Suisse au Comité international de Médecine et de Pharmacie militaires, une organisation intergouvernementale en relations avec l'Organisation mondiale de la Santé. Il avait été nommé membre d'honneur de ce comité, où il était encore, au moment de son décès, le directeur

général des cours internationaux de perfectionnement pour jeunes médecins militaires. Comme tel, il avait organisé le premier cours de perfectionnement, qui eut lieu, en automne 1980, à l'Institut Henry-Dunant.

De 1974 à 1977, le D^r Käser a été membre de la délégation suisse à la Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire, qui se termina par la signature des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève.

Le D^r Käser est entré le 1^{er} juin 1975 au service du CICR en qualité de médecin-chef. Il a occupé ce poste jusqu'en avril 1978, époque où il a demandé à en être déchargé, tout en restant à la tête du groupe pour missions médicales internationales du CICR.

Le D^r Käser a rendu de très grands services au CICR au cours de ces trois années. Grâce à sa patience, à sa connaissance des milieux médicaux, à ses qualités d'organisateur, aux inlassables démarches qu'il a entreprises, la fonction médicale s'est développée de manière telle que le dispositif qu'il mit en place a permis au CICR d'accomplir des actions médicales de grande envergure en divers points du monde.

L'activité du D^r Käser pour faire pénétrer et diffuser le droit international humanitaire dans les milieux médicaux a été également significative et ceux qui bénéficieront de l'enseignement dont il fut le promoteur lui en seront reconnaissants.

Tous ceux qui ont connu le D^r Käser garderont le souvenir ému d'un homme qui, au milieu de ses occupations très astreignantes, savait être un ami chaleureux.